



Trans-en-Provence, le 30 mars 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mesdames, Messieurs,

Notre département du Var rencontre depuis 2022 une situation de sécheresse exceptionnelle.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre, avec les services de l'intercommunalité, afin de diminuer les consommations et pertes d'eau.

La recherche de fuites représentant une part intégrante de l'aggravation de la sécheresse, les équipes du service de l'eau de DPVa réalisent régulièrement des travaux occasionnant de courtes coupures d'eau. Ces travaux de recherches et de réparation ont essentiellement lieu la nuit, afin de diminuer l'impact sur les administrés.

Pour rappel, notre commune a été placée le 17 février dernier en « alerte sécheresse » par la Préfecture du Var, imposant à la population de premières restrictions sur l'usage de l'eau, notamment :

- Arrosage des pelouses, massifs fleuris, espaces verts : interdit entre 9h et 19h et réduction des prélèvements de 20%.
- Arrosage des jardins potagers : interdit entre 9h et 19h et réduction des prélèvements de 20%.
- Lavages des véhicules par des professionnels : interdit, sauf avec du matériel haute pression et avec un système de recyclage de l'eau.
- Nettoyage des voiries, terrasses, façade, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées : interdit, sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise professionnelle avec lavage sous pression.
- Alimentation des fontaines publiques et privées d'ornement : interdit en circuit ouvert, sauf dérogation demandée au service de la police de l'eau.

Si le placement en « alerte sécheresse » est prévu jusqu'au 15 octobre, l'été qui approche et ses fortes chaleurs risquent d'aggraver la situation et d'amener un remplacement des mesures actuelles par des mesures encore plus restrictives.

Il devient plus que jamais primordial de veiller à nos consommations habituelles d'eau au quotidien. Pour ce faire, DPVa propose des fiches-conseils sur l'emploi de l'eau (ci-après), à appliquer tout au long de l'année, afin de préserver cette richesse.



Le Maire  
  
Alain CAYMARIS